

STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DE LA BANDE CÔTIÈRE

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL, VENSAC,
VENDAYS-MONTALIVET ET NAUJAC-SUR-MER

MEDOC
ATLANTIQUE

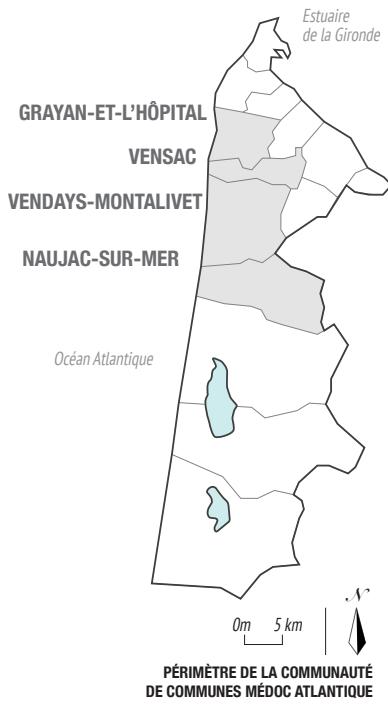
— Communauté de Communes —

De l'estuaire à l'océan !

QUATRE COMMUNES AUX ESPACES LITTORAUX VARIÉS SOUMIS À L'ÉROSION MARINE

Le littoral de Grayan-et-l'Hôpital, Vensac, Vendays-Montalivet et Naujac-sur-Mer s'étend sur environ 25 km de plages et de dunes sableuses. Sous l'effet de l'action des vagues océaniques, **le trait de côte recul de 1m50 par an en moyenne** : c'est le phénomène d'érosion marine. Lors de successions de fortes tempêtes hivernales, les reculs peuvent atteindre jusqu'à 25 mètres comme lors de l'hiver 2013-2014.

Le recul du trait de côte pouvant menacer certains aménagements littoraux de première ligne, la Communauté de Communes Médoc Atlantique s'est dotée en 2020, au titre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), d'une **stratégie locale de gestion de la bande côtière allant de Grayan-et-l'Hôpital à Naujac-sur-Mer**.



Objectif : mettre en oeuvre des solutions pour limiter le risque érosion tout en préservant le littoral.



LA STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DE LA BANDE CÔTIÈRE

La Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière (SLGBC) allant de Grayan-et-l'Hôpital à Naujac-sur-Mer définit des principes pour faire face au phénomène d'érosion marine en accord avec la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SNGITC) et la Stratégie Régionale de Gestion de la Bande Côtière (SRGBC).

Ces principes seront mis en œuvre dans le cadre d'un premier plan d'actions sur la période 2021-2025.

PRINCIPES DE LA STRATÉGIE LOCALE

Grayan-et-l'Hôpital :

- ➔ Relocalisation des installations légères d'accès aux plages

Vensac :

- ➔ Relocalisation de la route départementale RD102E1

Naujac-sur-Mer :

- ➔ Relocalisation des installations légères d'accès aux plages

Vendays-Montalivet :

- ➔ Relocalisation des installations légères d'accès aux plages
- ➔ Lutte active douce par rechargements en sables
- ➔ Lutte active dure par des ouvrages de défense contre la mer

○ GESTION DES MILIEUX DUNAIRES

L'ONF (Office National des Forêts) œuvre pour la protection des milieux dunaires par ses travaux de génie écologique (plantation d'oïat) et de pièges à sable (branchages, filets cocos ou ganivelles, clôtures). En partenariat avec la Communauté de Communes Médoc Atlantique, l'ONF réalisera des travaux spécifiques de stabilisation des dunes communales de Vendays-Montalivet et de Naujac-sur-Mer.

LA RELOCALISATION DES INSTALLATIONS LÉGÈRES D'ACCÈS AUX PLAGES

Les accès publics aux plages sont composés d'installations légères (caillebotis, ganivelles, postes de secours, héliports, douches et sanitaires, petits commerces, parkings...). Afin de s'adapter aux évolutions de la position du trait de côte, ces installations seront déplacées progressivement : c'est la relocalisation.

Pour bien anticiper la mise en œuvre de ces actions de relocalisation, il est indispensable de disposer de mesures régulières de la position du trait de côte afin de bien estimer les tendances évolutives à venir. Ces mesures topographiques et bathymétriques seront déployées dans le cadre de la mise en place de l'observatoire local du littoral allant de Grayan-et-l'Hôpital à Naujac-sur-Mer.

❖ UN OBSERVATOIRE LOCAL DES ÉVOLUTIONS DU LITTORAL

Véritable outil d'aide à la décision et déclinaison locale de l'Observatoire de la Côte Nouvelle Aquitaine (OCNA), l'observatoire local du littoral permettra d'approfondir les connaissances sur les phénomènes d'érosion marine, par la mise en œuvre de mesures régulières d'observation et de surveillance : levés topographiques des plages et des dunes, levés bathymétriques des petits fonds, auscultations des ouvrages... Les données collectées permettront non seulement d'avoir une vision précise et régulière de l'érosion marine, mais aussi d'évaluer l'efficacité des solutions retenues. L'observatoire s'attachera également à sensibiliser et informer régulièrement le grand public sur les actions en cours.

LA RELOCALISATION DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE LITTORALE RD102E1

Longeant le littoral de Grayan-et-l'Hôpital, Vensac et Vendays-Montalivet, la route départementale RD102E1 est **un axe indispensable à la connexion des trois communes**. Offrant une vue imprenable sur l'océan, elle est cependant menacée par le recul du trait de côte. La stratégie locale a validé le principe de la relocalisation de cette route à l'intérieur des terres. Le plan d'actions 2021-2025 doit permettre, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Gironde, de lancer **les études nécessaires pour définir le meilleur fuseau de relocalisation** de cette route.



Crédit photographie : H. Benachour-Teste - 2018

CAS PARTICULIER : LA STATION BALNÉAIRE DE VENDAYS-MONTALIVET

Pour faire face au recul du trait de côte, le front de mer de Vendays-Montalivet est actuellement protégé par **deux épis en enrochements** (épi Nord et épi Sud) et **une protection longitudinale en enrochements** devant la « colonne ». En plus de ces ouvrages, des **rechargements en sable** sont réalisés pour renforcer la dune et créer un stock de sable tampon. Les érosions naturelles se poursuivent sur les zones situées au Nord et au Sud de la station, le front de mer de Vendays-Montalivet est de plus en plus exposé à l'action érosive des vagues...

La stratégie locale a validé une approche selon deux axes :

AXE 1 :

Améliorer le système de défense actuel afin de sécuriser le secteur de la colonne et essayer de mieux bloquer le sable de la dérive littorale Nord-Sud.

AXE 2 :

Lancer les réflexions sur la station balnéaire de demain dans un contexte de changement climatique avéré.



Crédit photographie : OCA, ULM Sud Bassin

CAS PARTICULIER : LA STATION BALNÉAIRE DE VENDAYS-MONTALIVET

AXE 1 :

➡ RELOCALISATION DES INSTALLATIONS LÉGÈRES D'ACCÈS AUX PLAGES

Déplacement (ou suppression) des installations légères de première ligne afin de s'adapter aux reculs brutaux du trait de côte en tempêtes.

➡ LUTTE ACTIVE DOUCE

Rechargements en sable au printemps et en hiver si besoin de manière à reconstituer des stocks sableux en haut de plage et permettre l'accueil balnéaire pour la saison estivale.

➡ LUTTE ACTIVE DURE

Protection des parements Nord et Sud de la colonne.
Suppression de l'épi Nord et allongement de l'épi Sud pour essayer de mieux capter et bloquer le sable se déplaçant naturellement du Nord vers le Sud.



AXE 2 :

Etudes sur la station balnéaire de demain : relocalisation du front de mer urbanisé, construction d'une digue en enrochements de protection...

Quel financement ?

Le financement des actions de la stratégie locale de gestion de la bande côtière est assuré par la **Communauté de Communes Médoc Atlantique** (taxe GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), l'**Etat** (FNADT Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire), la **Région Nouvelle-Aquitaine** (fonds d'interventions pour le littoral) et l'**Europe** (FEDER Fonds Européen de Développement Régional).

EN SAVOIR +

Communauté de Communes Médoc Atlantique :
www.ccmedocatlantique.fr

Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte :
www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/strategie-nationale-de-gestion-integree-du-trait-r434.html

Stratégie régionale de gestion de la bande côtière :
www.giplittoral.fr/gestion-bande-cotiere/strategie-regionale

GIP Littoral
www.giplittoral.fr

Observatoire de la Côte Nouvelle Aquitaine (OCNA) :
www.observatoire-cote-aquitaine.fr

Contact :
gemapi@ccmedocatlantique.fr



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Opération soutenue par l'Etat
FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE



GRAYAN-ET-L'HÔPITAL



Design : www.ariane-illustratrice.fr